



KOUROU court où ?

La gouvernance d'une société exige de s'adosser à des références issues des expériences passées et de l'histoire de chaque ethnie, de chaque peuple ou de chaque nation. Faute de vision du futur, certaines civilisations ont basculé dans le déclin voire le néant. Elles étaient pourtant dotées de certaines connaissances que nous ne savons plus évaluer maintenant malgré nos performances mathématiques et techniques.

Ceci démontre bien que les aspects sociologiques sont fondamentaux. Une société équilibrée ne peut que s'appuyer sur la mutualité de son

organisation. Chaque habitant doit avoir un rôle actif dans la marche globale de la région, de la nation et de la fédération. Pour accéder à ce rôle, la connaissance et son enseignement doivent être distribués de façon égalitaire jusqu'au niveau de compétence de chacun.

Ce cursus doit satisfaire un contrôle strict de la bonne aptitude à monter la marche suivante.

La nation a le devoir de résultat dans cette fonction d'enseignement.

Il y a une autre gouvernance, celle de la famille. Elle est chargée d'un objectif également complexe mais coutumier, celui de l'éducation.

Suivant Kant, repris par Emile Durkheim, sociologue français, « le but de l'éducation est de développer dans chaque individu toute la perfection dont il est susceptible », c'est-à-dire le développement harmonique de toutes les facultés humaines.

Nous avons, suivant nos aptitudes, des fonctions différentes à remplir, et il faut nous mettre en harmonie avec celle qui nous incombe.

Chaque profession réclame des aptitudes particulières et des connaissances spéciales. Ces connaissances reposent toutes sur une base commune. Il n'y a pas de peuple où il n'existe un certain nombre d'idées, de sentiments et de pratiques que l'éducation doit inculquer à tous les enfants indistinctement, à quelque catégorie sociale qu'ils appartiennent.

Pour qu'il y ait éducation, il faut qu'il y ait en présence une génération d'adultes et une génération de jeunes, et une action exercée par les premiers sur les seconds.

Le respect de ces fondamentaux de l'enseignement et de l'éducation est placé sous l'arbitrage de la politique et de la justice.

Que sommes-nous en train d'observer en France et en Guyane ? Des règles de base ne sont pas respectées, aboutissant à des dérèglements graves.

Pour l'enseignement, l'acquisition réelle des connaissances primaires n'est pas gérée honnêtement par considération statistique et non pas qualitative. La valeur intellectuelle des diplômes est régulièrement dévaluée, résultat contradictoire avec la nécessité d'équivalence internationale.

Pour l'éducation, l'autorité des adultes n'est plus exercée autant que nécessaire. Il y a même une part de droit qui ampute la capacité à être ferme et coercitif dans cet exercice.

En un mot, nous sommes en pleine démagogie qui distord les valeurs morales. Nous sommes empêtrés dans un labyrinthe inextricable de législation, sous-tendu par les droits de l'Homme mais qui aboutit trop souvent à des situations paradoxales où l'honnête homme n'a pas son droit, où le gendarme n'a plus sa reconnaissance, où le professeur est accusé...

Les responsables de notre pays et de ce département de Guyane doivent regarder la réalité en face et réagir énergiquement sans tarder. **Il est impérieux que le contrôle régalien soit gardé et que l'existence de la force régulière soit affichée avec fermeté et latitude immédiate de réprimer tout manque de respect.** Le respect de la tranquillité des honnêtes gens de tous horizons qui contribuent à l'essor de notre société.

Réagissez sans délai avant que l'initiative privée et anarchique ne s'en charge ; vous êtes sensibilisés de longue date.

Le 09nov2012, Jean-Luc Mauboussin Vice-président du CDHK